AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.africa-union.org

SC13591

CONSEIL EXÉCUTIF
Vingt-sixième session ordinaire
23 – 27 janvier 2015
Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)

EX.CL/876(XXVI)
Original : anglais

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LE SPORT ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE), 27 OCTOBRE - 1ER NOVEMBRE

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LE SPORT, 27 OCTOBRE - 1ER NOVEMBRE 2014, ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)

INTRODUCTION

1. La première réunion du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et le sport (CTS-JCS) s'est tenue du 31 octobre au 1er novembre 2014 à Addis-Abeba (Éthiopie) à la suite de la réunion des experts tenue du 27 au 30 octobre. Le thème de la conférence était le suivant : 'Renforcer l'interface entre la jeunesse, la culture et le sport.

2. La réunion a exploré les initiatives permettant d'exploiter le pouvoir du sport et de la culture et de renforcer au maximum le caractère transversal du sport et de la culture. La réunion a ensuite identifié des stratégies pour encourager les approches multisectorielles en tant que meilleure stratégie pour promouvoir l'interaction entre le sport, la culture et le développement de la jeunesse. La réunion a en outre appelé à l'élargissement des débats sur le développement de la jeunesse au-delà de la culture et du sport dans tous les secteurs sociaux, politiques et économiques.

3. Les principaux objectifs de la conférence étaient les suivants:

(i) examiner le projet de règlement intérieur du CTS-JCS et le soumettre à l'approbation du Conseil exécutif ;

(ii) engager le dialogue sur le thème général du Comité technique spécialisé en vue d'explorer des synergies entre les trois secteurs;

(iii) sensibiliser les experts et les ministres sur les piliers et les objectifs de l'Agenda de développement post-2015 et sur la contribution de la jeunesse, de la culture et des sports dans le processus de développement ;

(iv) sensibiliser les experts et les ministres sur l'agenda 2063 de l'UA et les engagements et les interventions attendus pour garantir leur appropriation et leur réponse respectives ;

(v) examiner le rapport de mise en œuvre des recommandations de la quatrième session de la Conférence des ministres pour le développement et l'autonomisation des jeunes ;

(vi) discuter de la diffusion et de la mise en œuvre du plan d'action révisé de la décennie de la jeunesse ;

(vii) les réalisations, les opportunités et les défis que pose l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda de développement de la jeunesse en Afrique;

(viii) discuter de la diffusion et de la mise en œuvre de la stratégie continentale de l'EFTP ;

(ix) examiner le rapport CJV-UA et discuter des recommandations pour promouvoir le bénévolat des jeunes aux niveaux national, régional et continental ;

(x) lancer les activités de célébration de la Journée africaine de la jeunesse qui doivent durer toute l'année sur le thème ci-après : "libérer le plein potentiel des jeunes femmes."

(xi) examiner l'état de ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine et les moyens d'en accélérer le processus ;

(xii) examiner le rapport de l'inventaire de toutes les activités de coopération entre l'Afrique et l'Union européenne en ce qui concerne les biens culturels et discuter des prochaines étapes du processus;

(xiii) examiner les rapports des organismes suivants: Académie africaine des langues (ACALAN), CELHTO, Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) et Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA);

(xiv) examiner et adopter les recommandations clés en vue de promouvoir la culture africaine et renforcer son rôle dans la réalisation du développement socioéconomique durable en Afrique;

(xv) examiner le rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la cinquième session de la Conférence des ministres africains du sport sur la mise en œuvre de l'Architecture du sport en Afrique, le transfert des mandats et des actifs du CSSA à la Commission de l'UA et le mécanisme de transition ainsi que l'opérationnalisation du nouveau Conseil du sport de l'UA et, enfin, la réorganisation des régions de développement du sport ;

(xvi) examiner le rapport sur les préparatifs des Jeux africains de 2015 au Congo;

(xvii) examiner les candidatures à l'organisation des Jeux africains de 2019.

4. La conférence s'est tenue au niveau des experts et au niveau ministériel ; y ont participé les ministres et les experts des États membres de l'UA, ainsi que les représentants des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile et d'autres organisations internationales et régionales qui ont pour objet la jeunesse, la culture et les sports.

5. Les principaux résultats de la Conférence étaient les suivants:

(i) la réunion a invité les États membres à assurer l'appropriation et la vulgarisation de la position commune africaine sur l'Agenda de développement post-2015 et l'Agenda 2063 dans tous les programmes et activités du CTS ;

(ii) conformément aux décisions antérieures pertinentes du Conseil exécutif, la décision (EX.CL/Dec.745 (XXII) sur la ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine a exhorté les États membres qui ne l'ont pas fait, à accélérer le processus de ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine;

(iii) la réunion a approuvé le rapport et les recommandations de l'inventaire de toutes les activités de coopération entre l'Afrique et l'Union européenne en ce qui concerne les biens culturels et a appelé les États membres, en collaboration avec l'UNESCO et les institutions culturelles panafricaines, à travailler étroitement avec la Commission de l'UA à la mise en œuvre des recommandations pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels;

(iv) faisant suite à la mise en œuvre des décisions du Conseil exécutif, en particulier de la décision (EX.CL/Dec. 680 / (XX) exhortant les États membres à payer les arriérés dus au Conseil Supérieur du Sport en Afrique, la réunion a réaffirmé que la participation aux Jeux africains de 2015 est liée au paiement des arriérés de souscription dus au Conseil supérieur du sport en Afrique.

(v) la réunion a également pris note des progrès réalisés dans les préparatifs des onzièmes Jeux africains en 2015 à Brazzaville et a félicité la République du Congo pour les installations mises en place pour assurer le succès de l'organisation des Jeux;

(vi) la réunion a également pris note de l'intérêt à accueillir les Jeux africains de 2019 manifesté par le Burkina Faso, l'Angola, l'Égypte, le Gabon et le Sénégal et a invité tous les États membres intéressés à déposer leurs dossiers de soumission à la Commission de l'UA d'ici le 31 janvier 2015.

6. Le rapport de la réunion ministérielle est ainsi soumis à l'approbation du Conseil exécutif.

RAPPORT DE LA REUNION

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel/ 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

ST13400

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPECIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LES SPORTS
27 octobre - 1 novembre 2014
Addis-Abeba (Éthiopie)

STC/YCS/MIN/RPT

THÉME: ***"Consolider l'interface entre la jeunesse, la culture et les sports"***

RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTERIELLE

I. INTRODUCTION

1. La réunion ministérielle de la première session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et les sports, s'est tenue du 31 octobre au 1er novembre 2014 à Addis-Abeba (Éthiopie), à la suite de celle des experts qui a eu lieu du 27 au 30 octobre 2014. La réunion avait pour thème: '*Consolider l'interface entre la jeunesse, la culture et les sports'.*

II. PARTICIPATION

2. Ont participé à cette réunion les 39 représentants des États membres suivants (dont xx ministres): Afrique du Sud, Algérie, Angola, Benin, Botswana, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Erythrée, Gabon, Gambie, Kenya, Lesotho, Libye, Liberia, Madagascar, Mauritanie, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Niger, République démocratique du Congo, République arabe sahraoui démocratique, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Sénégal, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Uganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les Communautés économiques régionales représentées par le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)?

4. Etaient également présents à cette réunion les représentants des organisations ci-après : Union panafricaine de la jeunesse, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU).

III. OUVERTURE

5. S.E. Dr. Mustapha Sidiki Kaloko, Commissaire en charge des Affaires sociales a souhaité la bienvenue aux ministres venus participer à la première Session historique du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports. Il a souligné le caractère transversal des sports et de la culture, et mis l'accent sur la nécessité d'engager et de promouvoir des approches multisectorielles en tant que meilleure stratégie d'optimisation de l'interaction entre les sports, la culture et le développement de la jeunesse.

6. Les ministres ont été accueillis par M. Mulugeta Seid, Ministre en charge de la Culture de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Dans son allocution de bienvenue, il a souligné l'importance de la culture et de la renaissance culturelle africaine pour l'intégration du continent.

IV. ALLOCUTIONS DES PRÉSIDENTS SORTANTS DU BUREAU DES CONFÉRENCES DES MINISTRES (JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS)

a) Président sortant: Conférence des ministres en charge de la Jeunesse (COMY)

7. S.E.M. Anatole Collinet Makosoo, Ministre en charge de la Jeunesse et de l'Education civique de la République du Congo, président sortant du Bureau de la quatrième Conférence des ministres en charge de la jeunesse, a donné un aperçu sur le développement des jeunes en Afrique au cours des deux dernières années de son mandat, période particulièrement marquée par leur participation à l'élaboration des politiques continentales et mondiales, notamment de la Position africaine commune sur l'Agenda post-2015 et l'Agenda 2063.

8. Il a souligné que beaucoup reste à faire quant à l'autonomisation des jeunes du continent. Le chômage des jeunes, l'accès aux services de santé adaptés aux besoins des jeunes, leur accès à une éducation de qualité, et leur participation civique demeurent des priorités nécessitant une attention particulière. La ratification et la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse offrent une opportunité réaliste d'autonomisation des jeunes. En outre, il a souligné la nécessité de renforcer l'Union panafricaine de la jeunesse pour permettre aux jeunes de remplir leur rôle de représentants du continent.

b) Président sortant: Conférence des ministres en charge de la Culture

9. Dans son allocution, S.E.M Mulugeta Seid, Ministre en charge de la Culture de l'Éthiopie et représentant le président sortant de la quatrième session de la Conférence de l'Union africaine des ministres en charge de la Culture (CAMC4), S.E.M Banza Mukalay Nsungu, a évoqué les activités du Bureau de la CAMC4, et réitéré la nécessité pour l'ensemble des États membres de ratifier la Charte de la renaissance culturelle africaine. Il a fait en outre allusion au Ministre en charge de la Culture de l'Algérie qui disait que la Culture est la seule ressource qu'aucun marché ne peut se permettre de sous-estimer.

c) Président sortant: Conférence des ministres en charge des Sports

10. Le Ministre des Sports et des Loisirs de Côte d'Ivoire, président sortant de la cinquième session de la Conférence de l'Union africaine des ministres des Sports (CAMS5), S.E.M Alain Labognon, a déclaré que le CTS favorisera une meilleure coordination de la mise en œuvre des politiques continentales sur la jeunesse, la culture et les sports. Il a également souligné la nécessité de ratifier la Convention de l'UNESCO sur l'antidopage.

V. QUESTIONS DE PROCÉDURES

11. L'ouverture de la réunion a été prononcée par S.E. Dr Martial de Paul Ikounga, Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, qui a également facilité la réunion consacrée à l'élection du Bureau.

a) Élection du Bureau

12. La réunion ministérielle a adopté le Bureau du premier Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports, comme suit :

Présidence	Afrique centrale	Rép. du Congo	Ministre en charge de la Jeunesse
1er Vice-président	Afrique de l'Est	Éthiopie	Ministre en charge de la Culture
2ème Vice-président	Afrique du Nord	Mauritanie	Ministre des Sports
3ème Vice-président	Afrique australe	Namibie	Ministre en charge de la Jeunesse
Rapporteur	Afrique de l'Ouest	Nigeria	Ministre en charge de la Culture

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

13. L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés sans amendements.

VI. EXAMEN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CTS-JCS1

14. Les participants ont examiné et adopté le Règlement révisé du CTS-JCS1, sans amendements, pour examen, par la Conférence.

VII. DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LES SPORTS

15. S.E.M. le Commissaire en charge des Affaires sociales a ouvert le dialogue politique de haut niveau sur la jeunesse, la culture et les sports, et a mis en exergue le grand attrait qu'exercent les sports et la culture sur la jeunesse et qui en fait la cible privilégiée dans la réalisation d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique en recourant à nos valeurs culturelles et à la discipline dans le sport. Il a reconnu que des initiatives sportives et culturelles bien conçues permettent de relever les défis liés aux problématiques majeures concernant la jeunesse. De même, les sports et la culture au service des initiatives de développement permettent de bâtir le capital à travers des

partenariats intégrés. Par ailleurs, lorsqu'ils sont utilisés de manière efficace et globale par les autorités locales, les établissements universitaires et les organisations de jeunesse, ils peuvent être un moyen efficace permettant de relever les défis du développement concernant la jeunesse.

16. Pour sa part, S.E.M. Jean Claude Ngakosso, Ministre en charge de la Culture de la République du Congo a exhorté ses homologues à accélérer la ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine afin de promouvoir le patrimoine et les valeurs africains. Il a en outre indiqué que la Charte représente la feuille de route du développement, étant entendu qu'il n'y a point de croissance sans culture.

17. S.E.M. Alain Labognon, Ministre des Sports de la Côte d'Ivoire a souligné la nécessité de revoir les politiques sportives en Afrique en vue d'y intégrer les besoins des jeunes. Il a par ailleurs signalé la nécessité de protéger les jeunes dans le sport, et de mettre en place des stratégies de renforcement des capacités des administrateurs, des entraîneurs et des responsables techniques.

18. Au cours des discussions qui ont suivi, les recommandations ci-après ont été formulées:

a. renforcer les engagements financiers pour améliorer le sport africain et la détection précoce des talents ;

b. nécessité de mettre en place des stratégies et des infrastructures adéquates pour permettre aux jeunes d'exploiter, d'exprimer et de réaliser leur talent ;

c. porter le dialogue sur le développement des jeunes au-delà de la culture et des sports au sein de tous les secteurs politiques et socio-économiques ;

d. intégrer les sports dans l'enseignement supérieur formel ;

e. mettre au point des mécanismes d'appui et de protection des droits de propriété intellectuelle de jeunes artistes ;

f. adopter les futurs thèmes du CTS en fonction des articles de la Charte africaine de la jeunesse, de la Chartre de la renaissance culturelle africaine, et du Cadre de politique sportive ;

g. adopter des voies novatrices de mobilisation des ressources locales pour le financement de la jeunesse, de la culture et des programmes sportifs ;

h. favoriser le partage des expériences et des meilleures pratiques entre les États membres sur les questions liées à la jeunesse, à la culture et aux sports ;

i. faire participer l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) ainsi que les Conseils nationaux de la jeunesse aux programmes nationaux, sous-régionaux et continentaux sur la culture et les Sports ;

j. promouvoir le volontariat des jeunes et d'autres formes de participation civique à travers les conseils nationaux de la jeunesse et d'autres cadres concernés aux niveaux national et régional ;

k. accélérer l'adoption des statuts de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (PAIPO) pour protéger les productions culturelles de la jeunesse africaine.

VIII. EXPOSÉ SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LES SPORTS DANS L'AGENDA 2063 ET LA POSITION AFRICAINE COMMUNE SUR L'AGENDA POST-2015

19. Le représentant de la Commission a fait une présentation sur l'Agenda 2063 et souligné la nécessité pour les États membres de s'approprier l'Agenda 2063 et d'en assurer la promotion dans tous les programmes et activités du CTS. Il a félicité les ministres d'avoir assuré la mise en œuvre opérationnelle du CTS-JSC, dans la mesure où cet organe deviendra la force motrice de l'Agenda 2063. Il a conclu en affirmant que la Commission est en train d'élaborer le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda et que c'est le bon moment pour le CTS-JSC de mener la réflexion sur leur rôle dans ce processus.

20. Le président du Bureau du CTS-JSC1 a mis en lumière les six (6) piliers de la Position africaine commune (PAC) et souligné que les peuples africains auront un rôle central à jouer dans sa mise en œuvre.

21. S.E. Dr Martial de Paul Ikounga, Commissaire en charge des Ressources humaine, de la Science et de la Technologie (RHST) a souligné le lien qui existe entre la Position africaine commune (PAC) sur l'Agenda post-2015 et l'autonomisation des jeunes. Il a insisté sur le fait que tirer parti des dividendes du potentiel démographique de l'Afrique est un objectif à long terme qui ne peut être atteint que si l'avantage démographique du continent devient la force motrice impulsant sa transformation socio-économique et politique, tel que souligné dans la PAC.

IX. EXAMEN DU RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS

22. Les participants ont examiné et adopté les recommandations continues dans le rapport des Experts, à l'exception de celle figurant au paragraphe 42 et relative à l'examen des offres afférentes à l'organisation des Jeux africains de 2019.

X. EXPOSÉ SUR L'ÉTAT DES PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS DE 2015

23. S.E.M. Alfred-Léon Opimbat, Ministre des Sports et de l'Éducation physique de la République du Congo et président du COJA-Brazzaville, a fait une présentation sur l'état des préparatifs des Onzièmes Jeux africains prévus en 2015. Les participants ont pris note du rapport et des progrès réalisés, et félicité le COJA-Brazzaville pour les efforts soutenus qu'il déploie pour une organisation réussie des Jeux.

24. Les États membres ont affirmé leur soutien sans réserve au Gouvernement et au peuple de la République du Congo dans l'organisation de cet événement, et ont offert une assistance technique et en ressources humaines sous la forme de bénévolat.

25. Ils ont également félicité la République arabe sahraouie démocratique pour sa première participation à l'occasion des XIème Jeux africains prévus au Congo, tout en lui affirmant leur soutien.

26. Les participants ont pris note de la disponibilité du Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine et de l'offre faite par le Cameroun de former des jeunes volontaires pour soutenir le COJA lors des Jeux africains de 2015.

27. La Commission a tenté à plusieurs reprises de faire participer l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), mais celle-ci a refusé. Toutefois, la Commission invite encore l'ACNOA à signer le Protocole d'accord.

28. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont fait les recommandations ci-après:

a) intensifier les efforts pour faciliter la participation des athlètes et des spectateurs de toute l'Afrique en facilitant les procédures administratives et d'obtention de visas et en négociant des tarifs abordables avec les compagnies aériennes;

b) les États membres de l'UA participant aux jeux doivent s'acquitter de leurs contributions, conformément à la décision du Conseil exécutif.

XI. EXAMEN DES OFFRES POUR ACCUEILLIR LES JEUX AFRICAINS DE 2019

29. Les participants ont pris note de l'intérêt manifesté par le Burkina Faso en vue d'accueillir les Jeux africains de 2019.

30. Les participants ont également pris notes de l'intérêt manifesté par l'Angola, l'Égypte, le Gabon et le Sénégal pour l'organisation des jeux africains de 2019.

31. Les participants ont invité ces États membres à soumettre leurs offres, pour examen, par le Comité technique des Jeux africains avant le 31 janvier 2015. Les résultats devraient être annoncés au plus tard le 31 mai 2015.

XII. DATE ET LIEU DE LA DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

32. La deuxième session du CTS sur la jeunesse, la culture et les sports se tiendra en octobre 2016 à Addis-Abeba (Éthiopie).

33. Les États membres qui souhaitent, toutefois, organiser la réunion du CTS sont invités à soumettre leur demande officielle à la mi-2015, conformément à l'article 6 du règlement de la Commission de l'UA sur l'accueil des réunions de l'UA.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

a) Points proposés par les États membres: Afrique du Sud

34. S.E. Mme Rejoice Mabudafhasi, Ministre délégué en charge des Arts et de la Culture de la République sud-africaine a fait une présentation sur les initiatives de son pays en la matière ainsi que sur la Conférence sur les Arts et l'Éducation prévue en mars 2015 à Pretoria, de même que sur la Conférence mondiale des bibliothèques devant se tenir en août 2015 au Cap. Elle a exhorté les États membres à apporter leur soutien à l'organisation de ces importants évènements auxquels elle les a par ailleurs invités.

b) Points proposés par les États membres: Angola

35. S.E. Mme Rosa da Silva, Ministre en charge de la Culture de la République d'Angola, a informé les participants des préparatifs des Jeux de la SADC prévus en décembre 2016 à Benguela (Angola). Elle a également fait état des activités et programmes lancés par son pays dans le domaine des Arts et de la Culture. Mme Rosa da Silva a par ailleurs demandé le soutien des États membres de l'UA à la candidature de la ville de M'banza-Kongo au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le dossier de candidature a été soumis à l'organisation.

c) Autres observations

36. Les États membres ont adressé leurs condoléances à la délégation de la Zambie à la suite du décès du Président zambien S.E. M. Michael Chilufya Sata.

37. Ils ont également présenté leurs condoléances aux gouvernements, aux peuples et à toutes les personnes qui ont perdu un proche du fait de l'épidémie du virus Ébola;

38. Ils ont enfin présenté leurs condoléances à la délégation de l'Afrique du sud à la suite de la disparition tragique de trois athlètes sud-africains.

XIV. LANCEMENT OFFICIEL DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

39. La Journée de la jeunesse africaine est célébrée cette année sous le thème «*Réaliser le potentiel des jeunes femmes »*. A cette occasion, S.E. Dr Nkosazana-Dlamini Zuma a prononcé son discours annuel à la jeunesse du continent. Elle a souligné en particulier que, tout comme nos pères fondateurs à leur jeune âge ont envisagé une Afrique libérée et libre, la jeunesse d'aujourd'hui doit laisser sa marque dans l'histoire de l'Afrique en réalisant le développement et la transformation économique de notre continent. Elle a exhorté la jeunesse à activement assumer son rôle dans la construction d'une Afrique prospère, pacifique et intégrée, et à travailler à la réalisation de la vision que l'Afrique a de son avenir, tel qu'il est indiqué dans l'Agenda 2063.

40. De son côté, le président de l'Union panafricaine de la jeunesse a exhorté les États membres à assumer leurs responsabilités dans la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse et leur rôle en tant qu'acteurs clés du développement de la jeunesse, ainsi que dans la lutte contre le chômage des jeunes. Il a ensuite informé les participants de la prochaine tenue du Congrès de l'UPJ en décembre 2014, lequel, entre autres, procèdera à l'élection d'un nouveau leadership et adoptera sa feuille de route.

41. S.E. Dr Nkosazana-Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine a félicité la lauréate du concours de rédaction sur le thème de la Journée africaine de la jeunesse, Mme Jacqueline Kaija, à laquelle elle a délivré une attestation. Le lancement des célébrations de la Journée africaine de la jeunesse a pris fin avec la présentation par les jeunes d'une feuille de route sur les activités à mettre en œuvre l'année prochaine sur le thème des célébrations de cette année.

XV. ADOPTION DU RAPPORT MINISTÉRIEL

42. Les ministres ont examiné et adopté le rapport avec des amendements.

XVI. SÉANCE DE CLÔTURE

43. S.E. Dr Martial de Paul Ikounga, Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, a félicité les participants à la première session du CTS sur la jeunesse, la culture et les sports pour les résultats obtenus, notamment l'adoption du rapport et des recommandations. Il a exhorté les États membres, les CER et les parties prenantes à unir leurs efforts pour la mise en œuvre de ces résultats. Il a expliqué que le rôle de la Commission de l'UA était celui de supervision, de coordination et de suivi.

44. Le Président du premier Bureau du CTS sur la culture, la jeunesse et les sports, S.E.M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la Jeunesse et de l'Education civique de la République du Congo a remercié tous les ministres et les chefs de délégations pour les bons résultats obtenus et a souhaité courage aux États membres pour la mise en

œuvre des décisions. S.E.M Makosso a témoigné sa gratitude pour la confiance qui a guidé l'élection de son pays, la République du Congo à la présidence du Bureau du CTS sur la jeunesse, la culture et les sports et a appelé toutes les parties prenantes à apporter leur soutien et leur coopération aux membres du Bureau pour le travail important et les nouveaux efforts qu'ils devront accomplir en vue de parvenir à de meilleurs résultats qui produiront des effets durables sur les citoyens de l'Afrique. Le président a également indiqué qu'il s'agissait de la première réunion du CTS-JCS et qu'il n'était donc pas facile de rassembler trois secteurs à la fois. Pour cela, il a présenté ses excuses pour les lacunes qui auraient pu se produire au cours de la réunion et des délibérations.

45. Les membres du Bureau du CTS-JCS1 ont convenu de se rencontrer en janvier 2015, en marge du Sommet de l'UA, en vue de s'accorder sur des méthodes de travail et sur un plan de mise en œuvre de leur mandat de deux ans.

46. La réunion ministérielle de la première session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et les sports a pris fin le 1er novembre 2014 à 18h30.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2015

Report of the 1st meeting of the specialized technical committee on youth, culture and sports, Addis Ababa, Ethiopia, 27 October – 1 November 2014

African Union

African Union

http://archives.au.int/handle/123456789/4652

Downloaded from African Union Common Repository